



PANORAMA

NÉGOCE ET PRESTATIONS DE
SERVICES DANS LES DOMAINES
MÉDICO-TECHNIQUES

SOMMAIRE

01 | PÉRIMÈTRE
DE LA BRANCHE

02 | CONTEXTE DE
LA BRANCHE

03 | EMPLOI

04 | MARCHÉ
DU TRAVAIL

05 | ALTERNANCE

06 | DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES

07 | MÉTHODOLOGIE ET
SOURCE DE DONNÉES



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE

LA BRANCHE NÉGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICO-TECHNIQUES

LES ACTIVITES DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

La branche professionnelle du Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques regroupe les entreprises dont l'activité principale consiste en la location et la vente de matériels et fournitures destinés à l'assistance des personnes en situation de dépendance, de handicap ou de maladie, ainsi qu'à l'équipement médical et/ou dans la réalisation de prestations de services liées aux activités de location ou de vente au profit des mêmes bénéficiaires. Le champ d'activités de la branche professionnelle n'inclut pas les actes de soins. Il ne comprend pas non plus les activités des audioprothésistes.

Les activités de la branche professionnelle relèvent d'une prise en charge par l'assurance maladie. Il s'agit d'un marché réglementé et régulé par le Comité Économique des Produits de Santé qui fixe les prix limites de vente des produits et des prestations.

Dans la branche professionnelle du Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques, on trouve des commerciaux spécialisés, des techniciens de maintenance pour équipements médicaux, des formateurs sur les dispositifs médicaux, des gestionnaires de produits et des conseillers clientèle.

Champs d'application de la convention collective*

Article 1^{er}

Le champ d'application territorial vise l'ensemble du territoire national, y compris les départements d'outre-mer.

Le champ d'application professionnel concerne les entreprises de négoce et de prestations de services médico-techniques. L'activité principale de ces entreprises consiste en la location et la vente de matériels et fournitures destinés à l'assistance des personnes en situation de dépendance, de handicap ou de maladie ainsi qu'à l'équipement médical et/ou dans la réalisation de prestations de services liées aux activités de location ou de vente au profit des mêmes bénéficiaires et à l'exclusion de tout acte de soins. Ces entreprises sont généralement référencées sous les codes NAF 52.3 C (à l'exclusion de l'audioprothèse) en 71.4 B.

Note : La convention collective fait référence à la NAF révision 1 qui a été remplacée depuis par la NAF révision 2. Les classes 52.3 C et 71.4B ont été remplacées par celles 47.74Z et 77.29Z.

CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



ENTREPRISES¹

2 653



ÉTABLISSEMENTS
EMPLOYEURS¹

4 180



SALARIÉS¹

32 314



ALTERNANTS²

715

DÉVELOPPEMENT
DES
COMPÉTENCES³

1 701



¹ Entreprises, établissements et salariés relevant du champ Opcv EP. Source Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022. Les établissements employeurs comptabilisés sont ceux avec au moins un salarié.

² Nombre des contrats en alternance débutés en 2022 dans la branche professionnelle. Source : Base Opcv EP, Volume des contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche.

³ Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN QUELQUES CHIFFRES*



PART DES TPE DANS LA BRANCHE

88% dans la branche*
pour **94%** tous secteurs d'activité confondus**



LES SALARIÉS DES TPE

39% dans la branche
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



RÉGION DES SALARIÉS

15% en Ile-de-France
pour **23%** tous secteurs d'activité confondus



LES FEMMES

53% dans la branche
pour **49%** tous secteurs d'activité confondus



LES TEMPS PARTIELS

9% dans la branche
pour **16%** tous secteurs d'activité confondus



LES CDI

92% dans la branche
pour **68%** tous secteurs d'activité confondus



LES MOINS DE 30 ANS

17% dans la branche
pour **19%** tous secteurs d'activité confondus



LES 55 ANS ET PLUS

11% dans la branche
pour **18%** tous secteurs d'activité confondus



TAUX DE RENOUVELLEMENT¹

165% dans la branche
pour **109%** tous secteurs d'activité confondus

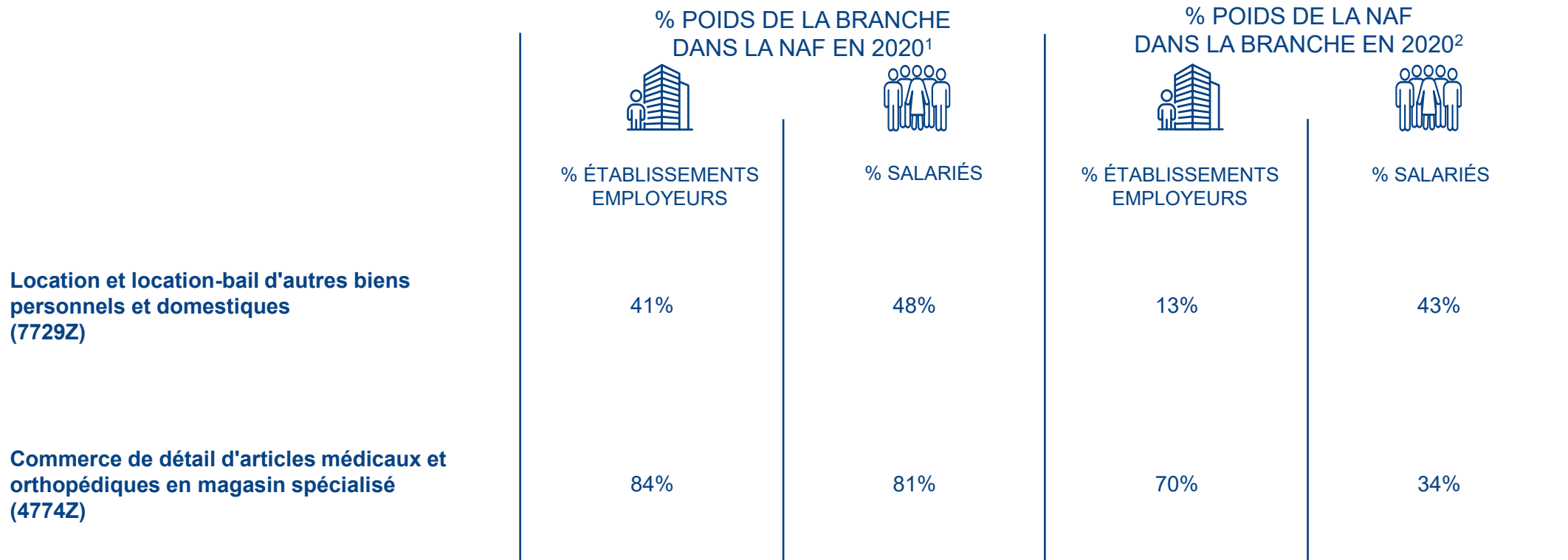
Précision méthodologique : La branche professionnelle sera comparée dans ce document aux activités Commerces et services pour les entreprises selon la répartition des branches professionnelles de l'Opco EP par grands domaines. Cette répartition s'appuie sur la Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat (NAFA) et sur le périmètre de l'observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL). La répartition des branches est précisée dans le chapitre : Méthodologie et source de données.



CONTEXTE DE LA BRANCHE

PÉRIMÈTRE NÉGOCE ET PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICO-TECHNIQUES

Répartition des établissements et des salariés selon les principaux codes de la nomenclature d'activités française (NAF) identifiés dans la Convention Collective de la branche professionnelle.

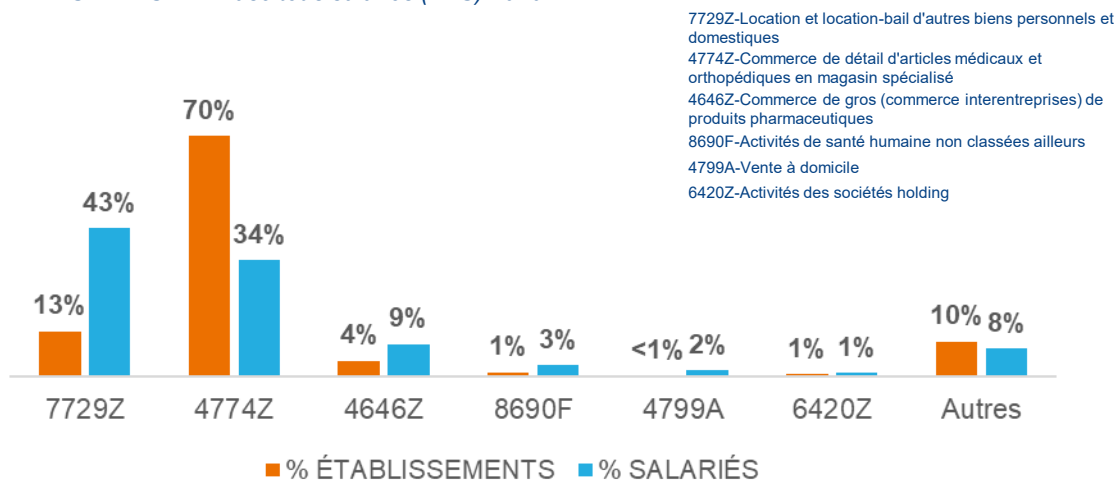


Note de lecture : ¹Les établissements employeurs et les salariés de la branche professionnelle représentent respectivement 84 % et 81 % du code NAF 4774Z – Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. ²Ce code NAF concentre 70 % des établissements employeurs et 34 % des salariés au sein de la branche professionnelle.

LA STRUCTURE DE L'EMPLOI DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

43 % des salariés de la branche travaillent dans le secteur Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques

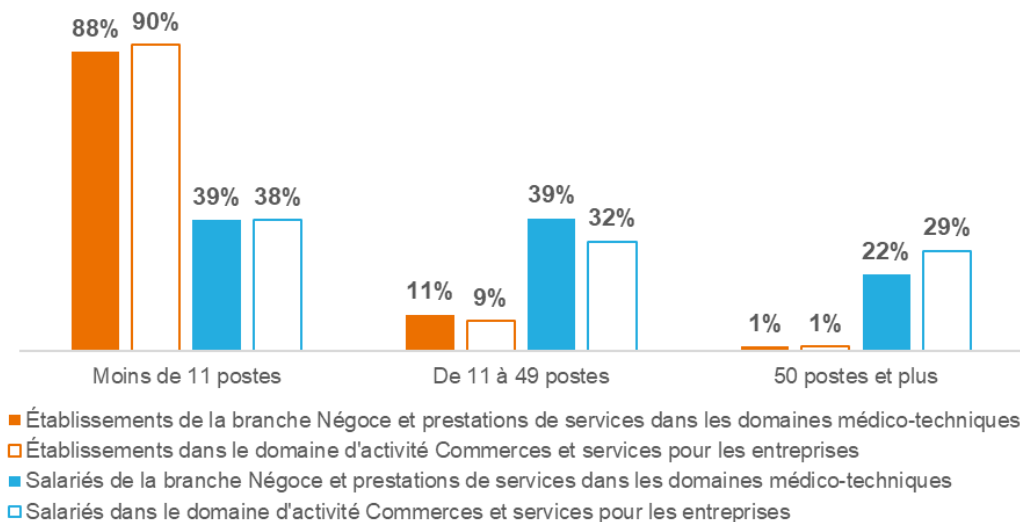
Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou l'établissement déclaré dans la DSN - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La majorité des salariés de la branche professionnelle se concentrent dans deux secteurs principaux. Le secteur « Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques » (7729Z) regroupe 43 % des salariés et celui « Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé » (4774Z) un tiers.

39 % des salariés travaillent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des établissements et des salariés selon la taille de l'établissement employeur - INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

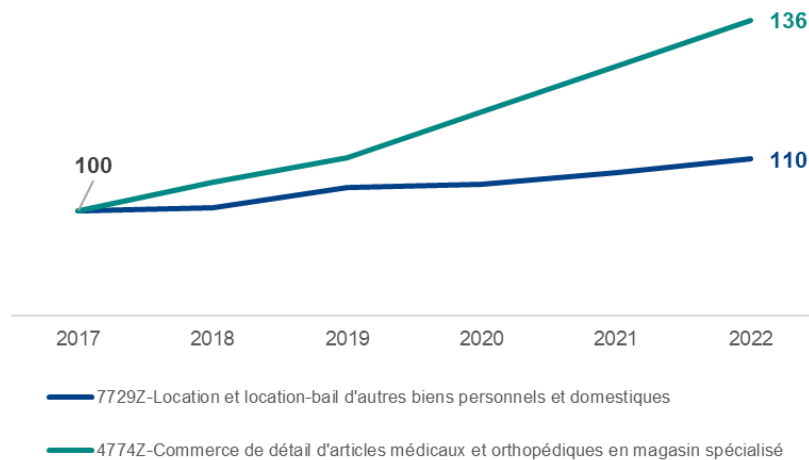


Dans la branche (comme dans les activités Commerces et services pour les entreprises), près de neuf établissements sur dix comptent moins de 11 postes (88 %). En revanche, le poids des TPE est moindre dans les salariés de la branche professionnelle. Elles regroupent 39 % des salariés. À noter que les 1 % d'établissements de 50 postes ou plus représentent malgré tout 22 % des salariés.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

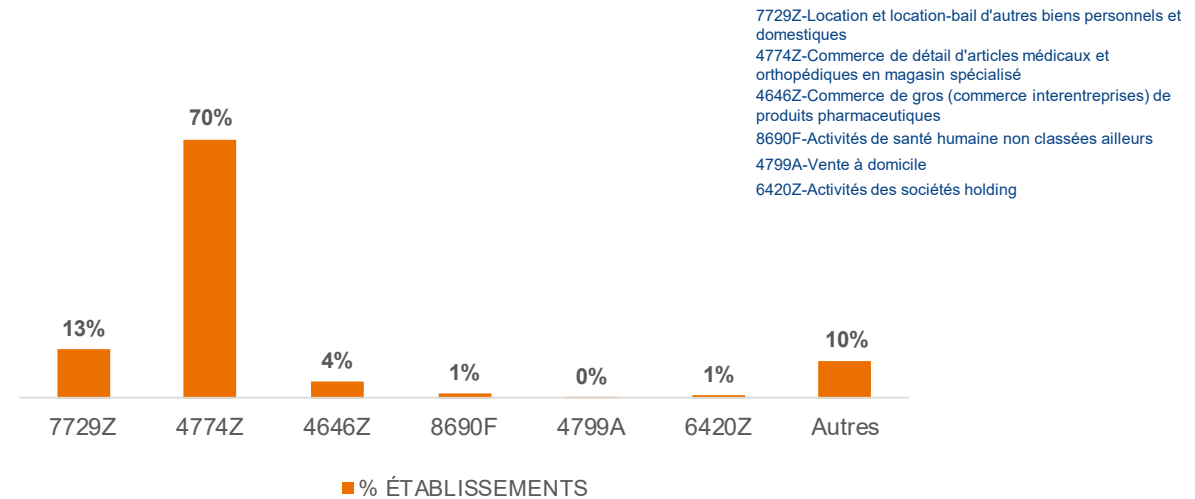
+ 36 % d'établissements dans le secteur Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) entre 2017 et 2022

Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



Le secteur Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) représente 70% des établissements de la branche professionnelle

Répartition des établissements selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

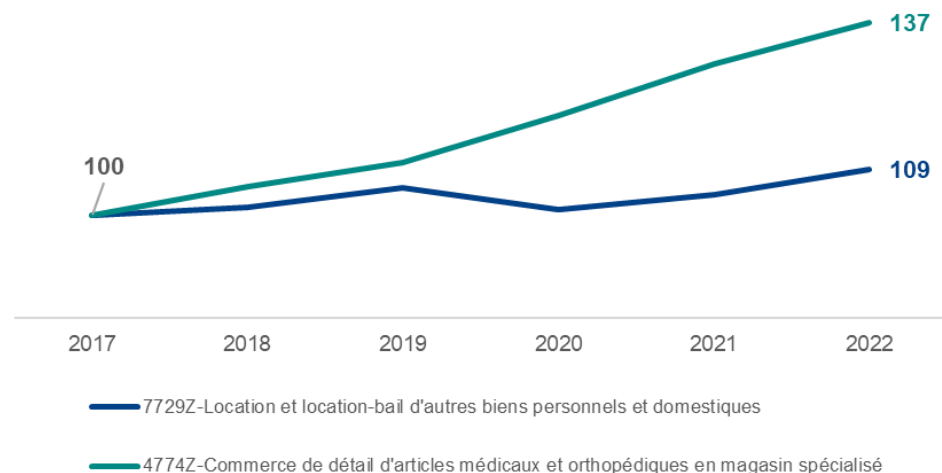


Entre 2017 et 2022, le secteur Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) a connu une augmentation de 36 % de ses établissements. Ce secteur concentre 70 % des établissements de la branche professionnelle.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DANS LES ACTIVITÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

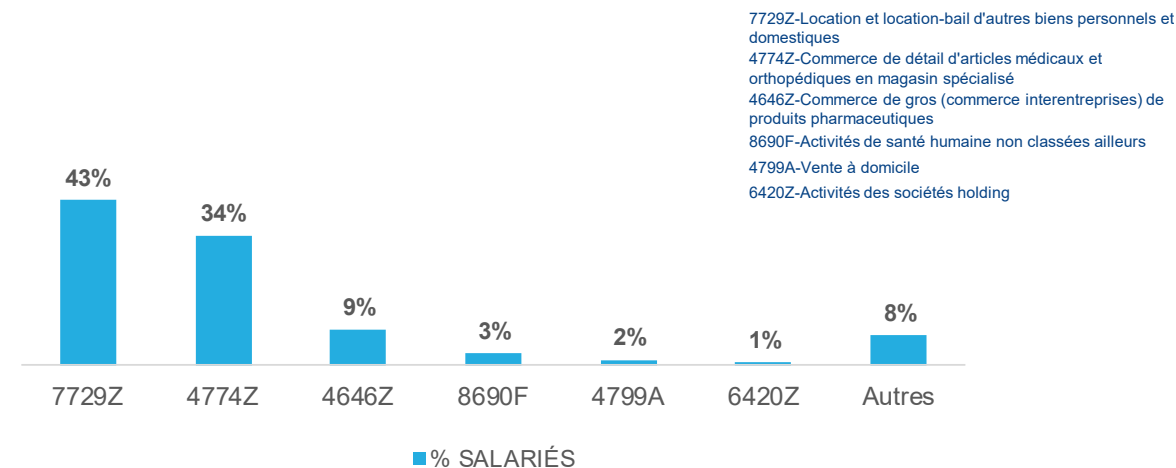
+ 37 % de salariés dans le secteur Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) entre 2017 et 2022

Effectifs salariés du secteur privé, par NAF (2006-2022)
- Open data URSSAF 2022



Le secteur Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z) représente 43% des salariés de la branche professionnelle

Répartition des salariés selon le code NAF de l'établissement employeur
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



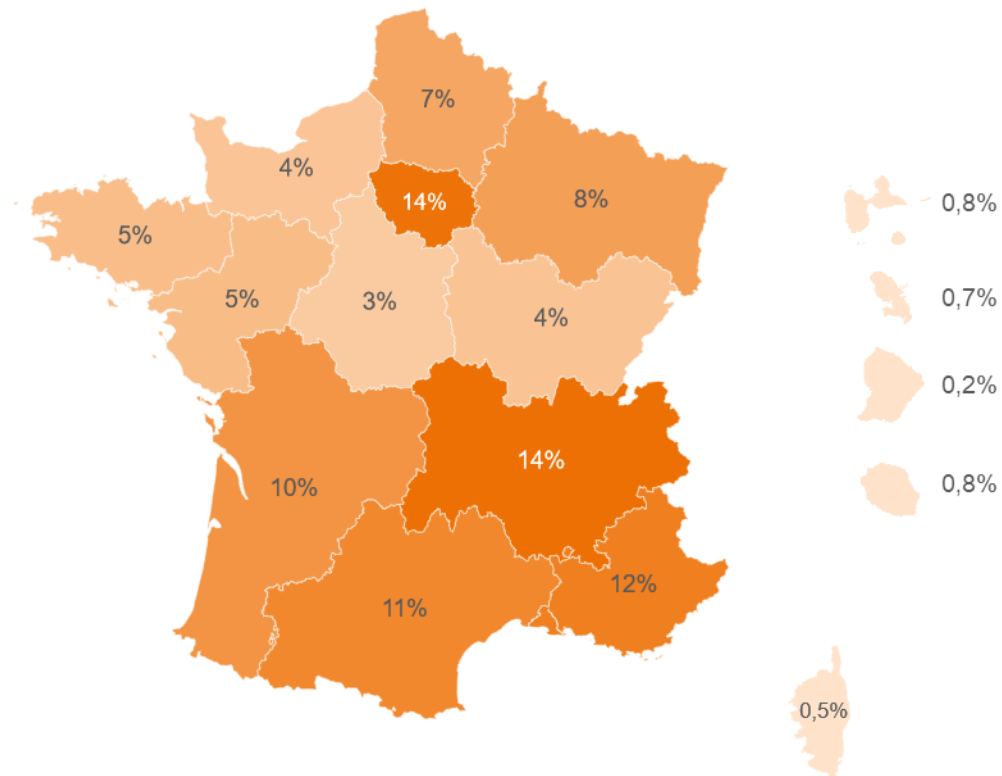
Entre 2017 et 2022, le secteur Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) a connu une augmentation de 37 % de ses salariés, une évolution proche de celle des établissements du secteur. Ce secteur concentre 34 % des salariés de la branche professionnelle. En parallèle, le secteur Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z), qui regroupe la part la plus importante des salariés de la branche professionnelle (43 %), a connu une augmentation de ses effectifs entre 2017 et 2022 moins importante (9 %).

RÉPARTITION DES SALARIÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE EN RÉGION

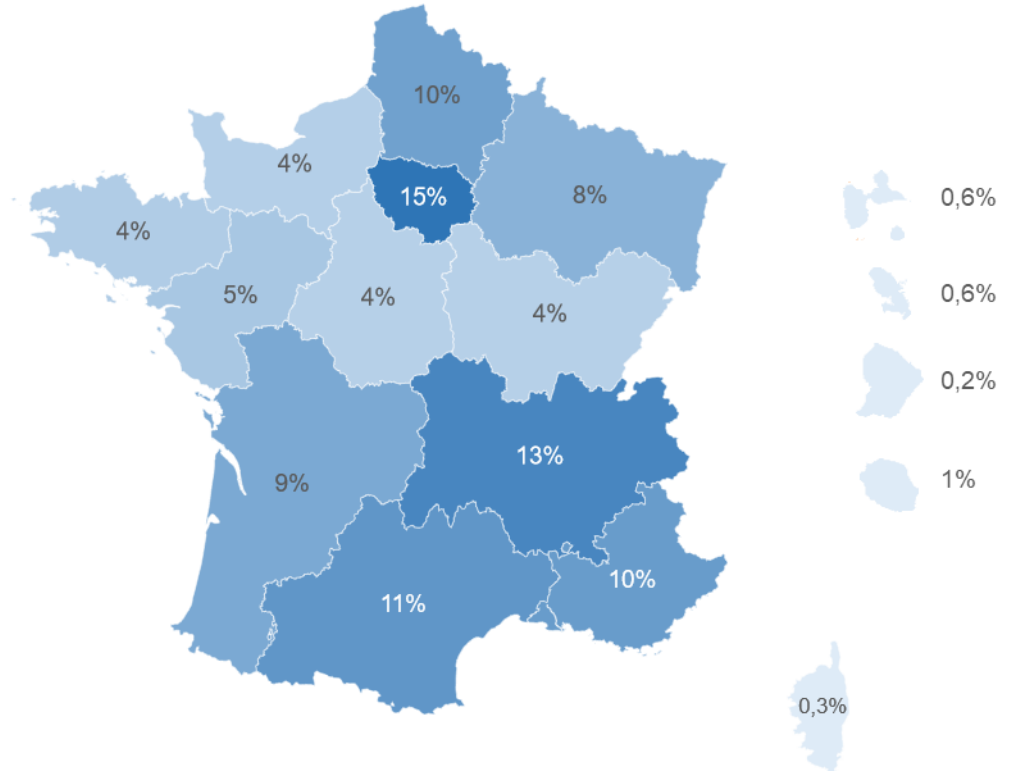
Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France représentent chacune **14 %** des établissements employeurs de la branche professionnelle de Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région
– INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

ETABLISSEMENTS



SALARIÉS

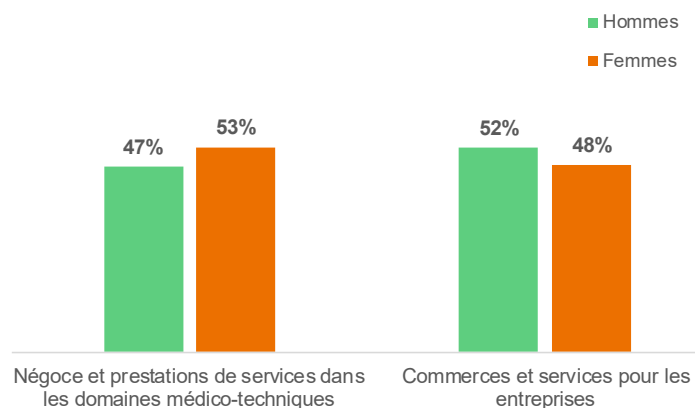


EMPLOI

LE PROFIL DES SALARIÉS¹

53 % des salarié(s) sont des femmes

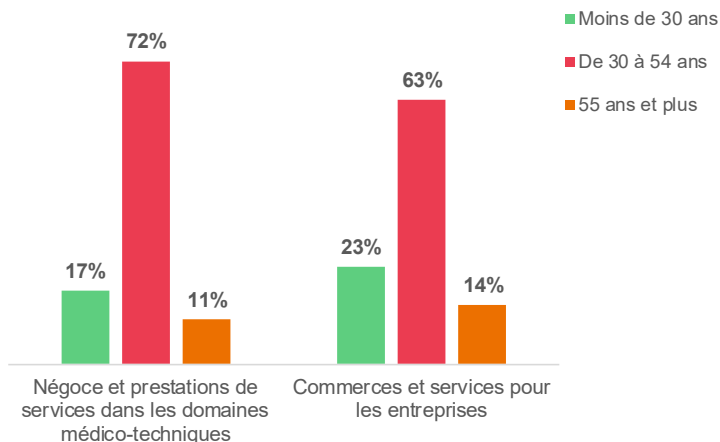
Répartition des salariés selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Dans la branche professionnelle, les femmes représentent plus de la moitié des salariés (53 %), une part supérieure à la moyenne dans les activités Commerces et services pour les entreprises (48 %).

17 % sont âgés de moins de 30 ans

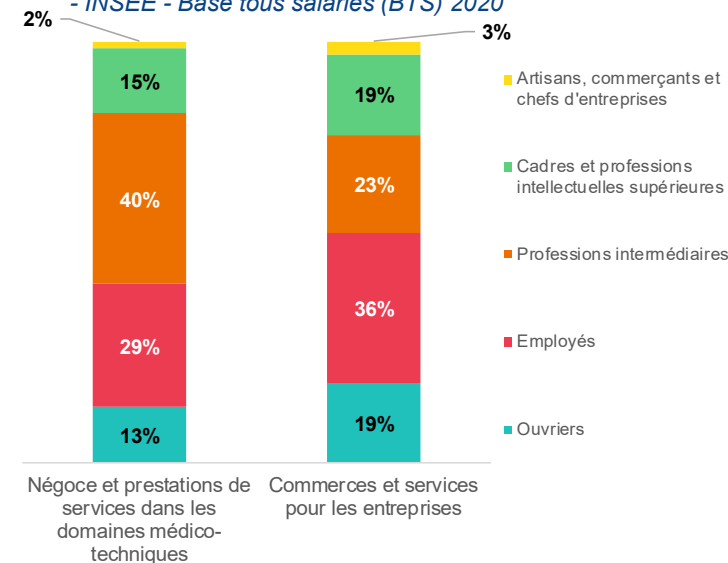
Répartition des salariés selon l'âge
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La plupart des salariés de la branche professionnelle sont âgés de 30 à 54 ans (72 %). Leur part est supérieure à la moyenne dans les activités Commerces et services pour les entreprises (63 %). La part des salariés âgés de 55 ans et plus est inférieure (11 % vs 14 %).

40 % des salariés appartiennent à la PCS¹ Professions intermédiaires

Part des salariés par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020

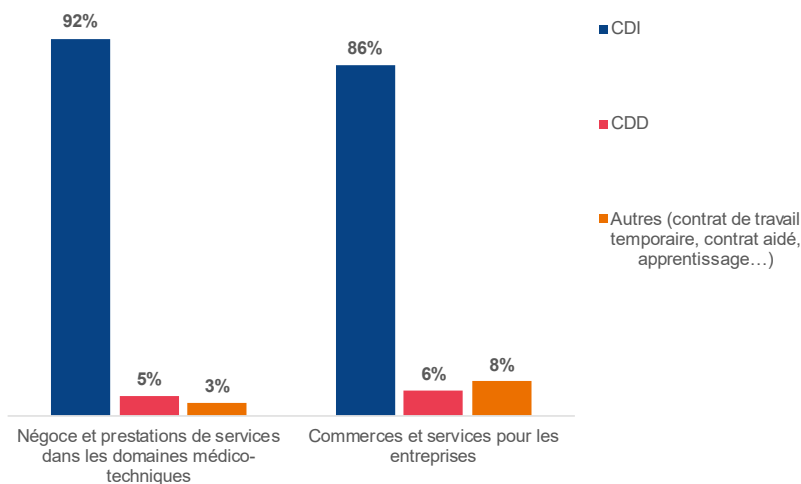


Au sein de la branche professionnelle, quatre salariés sur dix relèvent des professions intermédiaires. Cette répartition diffère de celle au niveau de l'activité Commerces et services pour les entreprises où les salariés sont davantage employés (36 %) que professions intermédiaires (23 %).

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS¹

92 % des contrats sont des CDI

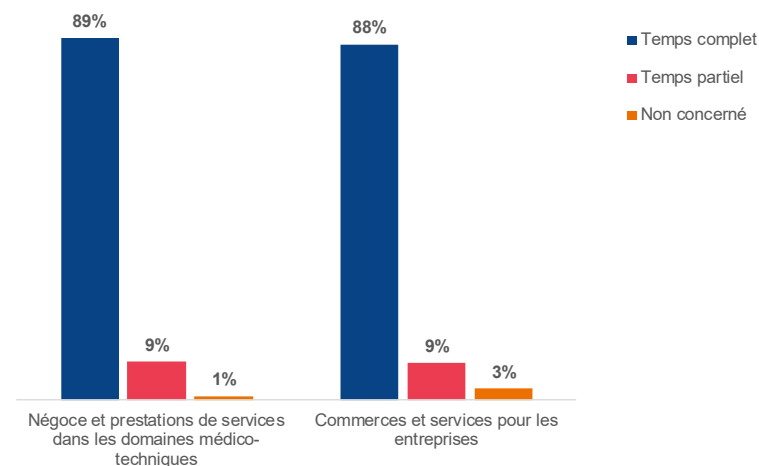
Répartition des salariés par type de contrat
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



La très grande majorité des salariés (92 %) des établissements de la branche professionnelle Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques occupe des emplois stables : 92 % ont un CDI et seulement 5 % ont un CDD. La part des CDI est supérieure à la moyenne des activités Commerces et services pour les entreprises (86 %).

89 % des contrats sont à temps complet

Répartition des salariés par temps de travail
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



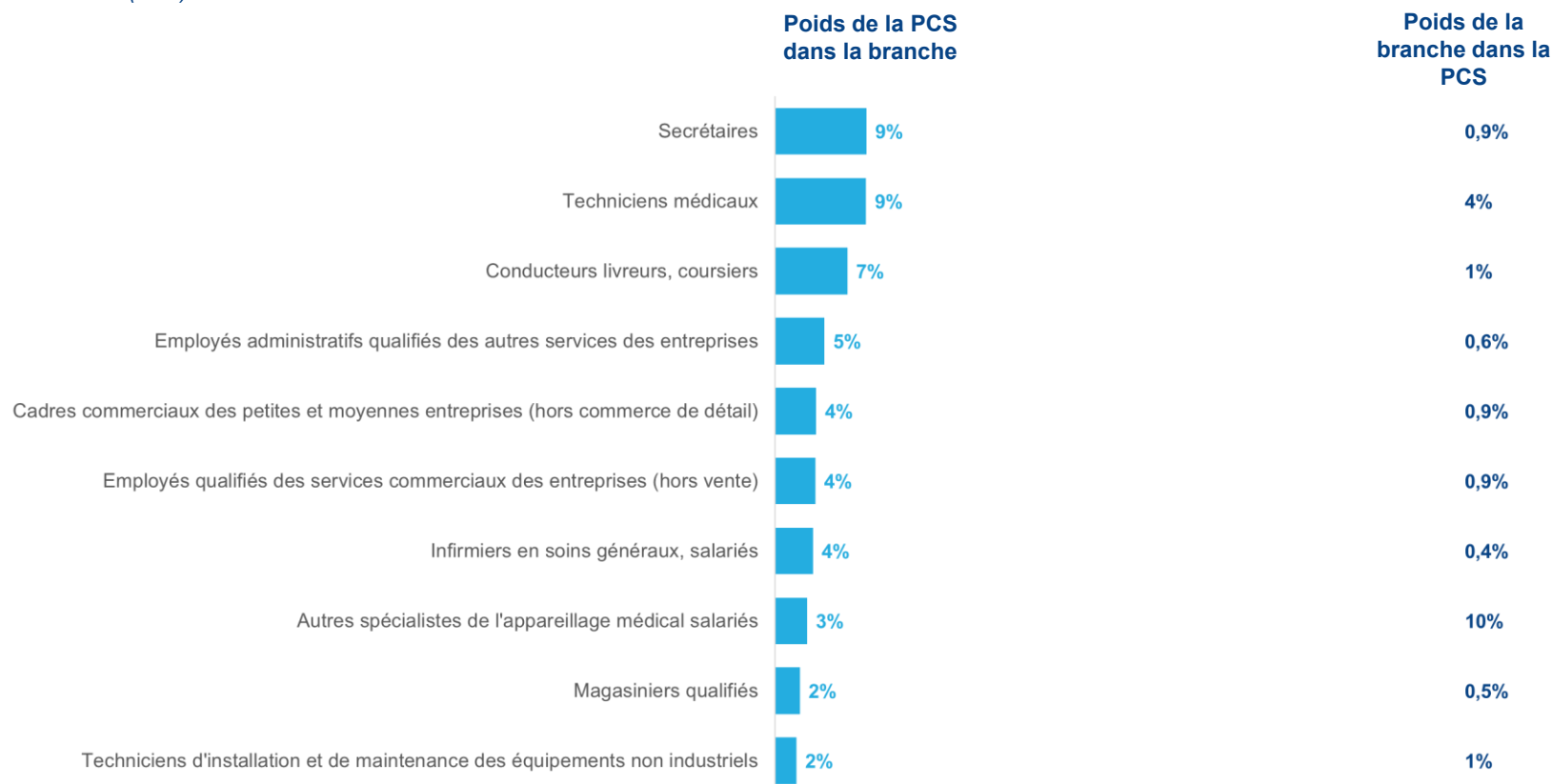
Près de neuf salariés sur dix travaillent à temps complet dans la branche professionnelle comme dans les activités Commerces et services pour les entreprises. Toutefois, la part des contrats à temps partiel est bien plus importante pour les femmes (15 %) que les hommes (3 %).

LES PRINCIPAUX MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

9 % des salariés de la branche exercent la PCS détaillée¹ de techniciens médicaux.

Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS)

- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Les techniciens médicaux représentent 9 % des salariés de la branche professionnelle de Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques. Le poids de la branche dans cette PCS détaillée¹ est de 4 %.

LA SINISTRALITÉ DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

1 257 accidents de travail recensés en 2021 dans le secteur Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z)

Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021

| | Poids de la branche dans la NAF en salariés | Nombre d'accident de trajet dans la NAF ¹ | Nombre d'accident de travail dans la NAF ² | Nombre de maladies professionnelles dans la NAF ³ |
|---|---|--|---|--|
| Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z) | 48% | 160 | 1 257 | 128 |
| Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) | 81% | 84 | 414 | 12 |

Les risques professionnels répertoriés par l'Assurance maladie :

¹ L'accident de trajet se produit lors du trajet aller ou retour entre le lieu de travail du salarié et sa résidence principale, ou son lieu habituel de pause déjeuner (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN, code NAF, code risque et CARSAT/CGSS) ;

² L'accident du travail correspond, quelle qu'en soit la cause, à un accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant, à quel que titre ou en quel que lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021, résultats par CTN et code NAF) ;

³ La maladie professionnelle : résulte des conditions dans lesquelles le salarié exerce d'une façon habituelle son activité professionnelle qui l'expose à un risque physique, chimique, psychique, ou biologique (Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)).

LES PRINCIPAUX SYNDROMES DÉCLARÉS

Les principaux syndromes dans le secteur Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z) sont des affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail





Principaux syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle
- Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 suivant le CTN et la nomenclature d'activités française (NAF)

| | Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques (7729Z) | Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé (4774Z) |
|--|--|---|
| POIDS DE LA BRANCHE DANS LA NAF EN SALARIÉS | 48 % | 81 % |
| Poignet main doigts : syndrome du canal carpien droit | 26 | 3 |
| Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude droit (associée ou non à un syndrome du tunnel radial) | 10 | 1 |
| Poignet main doigts : syndrome du canal carpien gauche | 21 | 0 |
| Rupture partielle ou transfixiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM droite | 12 | 2 |
| Tendinopathie chronique non rompue, non calcifiante de la coiffe des rotateurs objectivée par IRM (avec ou sans enthésopathies) droite | 11 | 1 |
| Tendinopathie d'insertion des muscles épicondyliens du coude gauche (associée ou non à un syndrome du tunnel radial) | 8 | 1 |

LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

40 % des salariés de la branche professionnelle sont des Professions intermédiaires, parmi eux **46 %** sont des femmes. Le salaire mensuel net moyen (en ETP) s'élève à **2 500 €**. L'écart salarial entre les femmes et les hommes est de **-9 %**.

Répartition des salariés selon les PCS, taux de féminisation, salaire mensuel moyen et écart salarial par PCS
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020

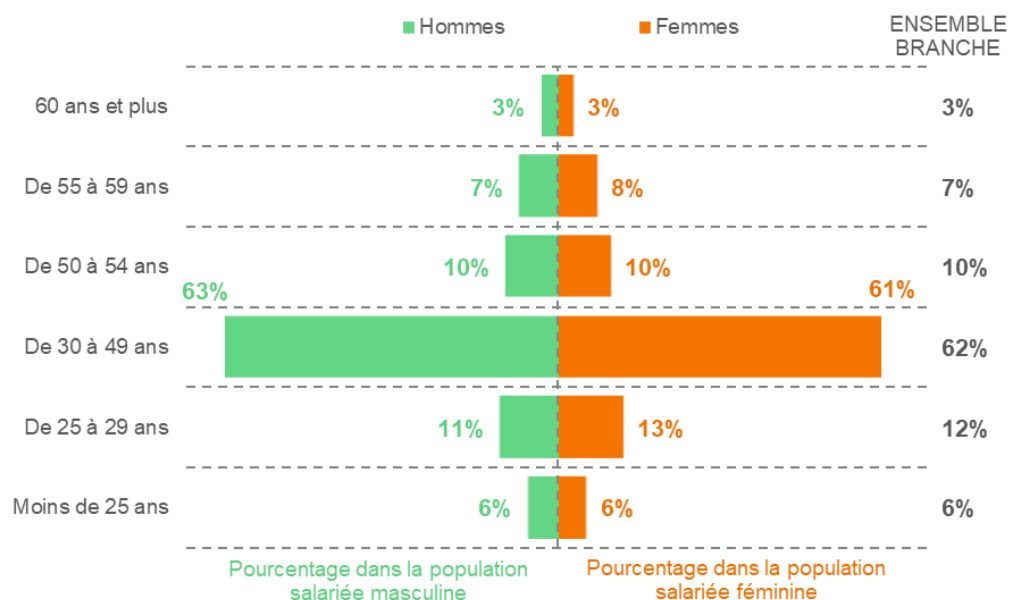
| |  RÉPARTITION ¹ |  LES FEMMES ¹ |  SALAIRE MENSUEL NET MOYEN (EN ETP) ² |  ÉCART SALARIAL ² |
|----------------------------|--|---|---|---|
| Ouvriers | 13% | 12% | 1 720 € | -3% |
| Employés | 29% | 83% | 1 840 € | -10% |
| Professions intermédiaires | 40% | 46% | 2 480 € | 5% |
| Cadres | 15% | 49% | 4 180 € | -17% |
| Ensemble | 100% | 53% | 2 500 € | -9% |

En 2020, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de 2 500 euros. Ce salaire moyen est proche de celui des professions intermédiaires (2 480 euros), représentant 40 % des salariés de la branche. Dans cette PCS, où près de la moitié des salariés sont des femmes (46 %), l'écart salarial est favorable aux femmes de près de 5%. Cet écart est en revanche plus significatif et en défaveur des femmes pour les cadres (- 17 %).

RÉPARTITION DE LA POPULATION SALARIÉE SELON L'ÂGE ET LE GENRE

62 % des salariés de la branche sont âgés entre 30 et 49 ans

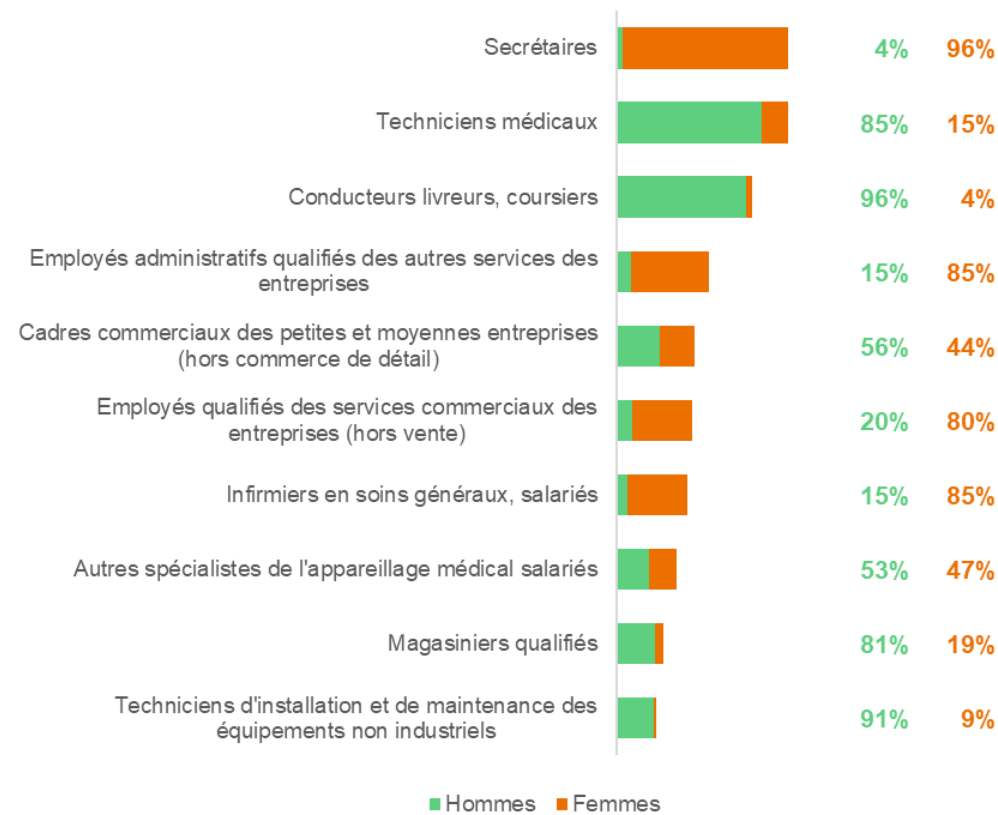
Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



Près de six salariés sur dix dans la branche professionnelle Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques sont âgés entre 30 et 49 ans. La répartition par classe d'âges est sensiblement la même pour les hommes et les femmes : ces dernières sont davantage âgées entre 25 et 29 ans (13 % contre 11 % pour les hommes).

85 % des techniciens médicaux de la branche sont des hommes

Répartition des salariés de la branche professionnelle par métier (nomenclature PCS¹) selon le sexe
- INSEE - Base tous salariés (BTS) 2020



¹ Précision méthodologique : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) sert à la codification des professions dans le recensement et les enquêtes que l'Insee réalise auprès des individus et des ménages. Les dénominations des PCS dans ce graphique sont les dénominations de niveau 4 de la nomenclature en vigueur.



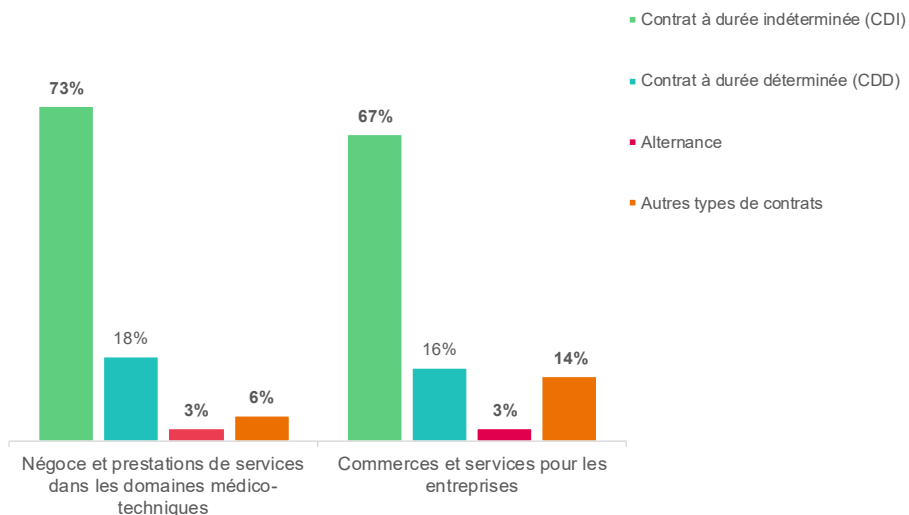
PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

TYPE DE CONTRAT

73 % des offres portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

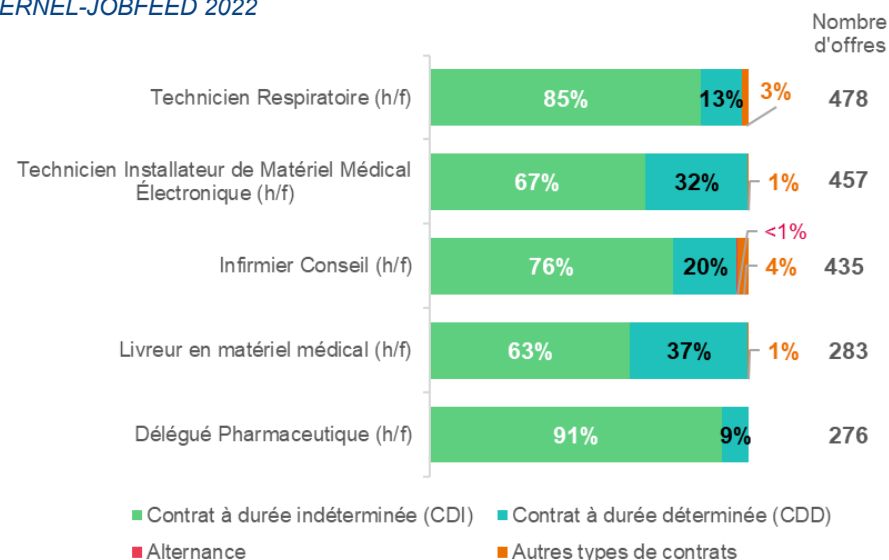


Plus de 7 offres d'emploi sur 10 proposées par les entreprises de la branche correspondent à des emplois stables (73 % de CDI). Ce niveau est supérieur à la moyenne des offres d'emploi proposées par les activités de Commerces et services pour les entreprises (67 %).

85 % des offres de technicien respiratoire portent sur des contrats à durée indéterminée

Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

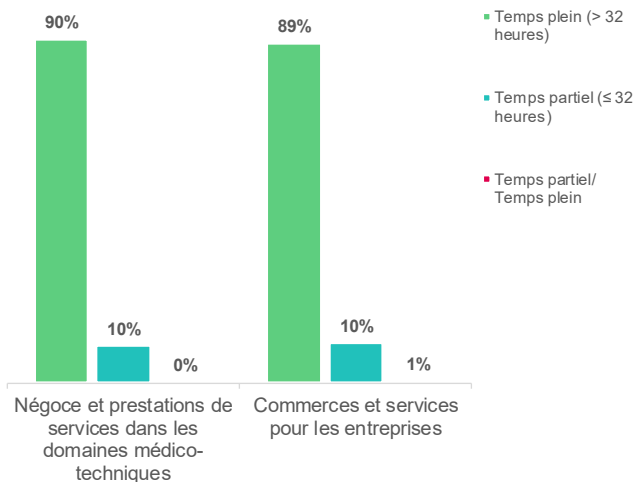


Si la majorité des offres d'emploi proposées portent sur des CDI, on observe des écarts importants selon les principaux métiers. Seulement 63 % et 67 % de CDI pour les offres d'emploi de « livreur en matériel médical » et « technicien installateur de matériel médical », contre 85 % d'offres de CDI pour les « techniciens respiratoires ».

TEMPS DE TRAVAIL

90 % des offres correspondent à des emplois à temps plein

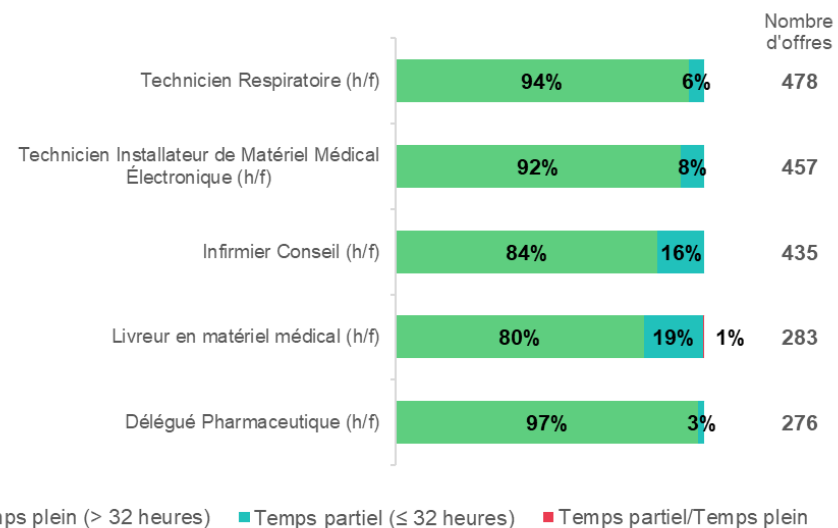
Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



La plupart des offres d'emplois sont à temps plein dans la branche professionnelle Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques comme dans les activités de Commerces et services pour les entreprises (90 % vs 89 %).

94 % des offres de technicien respiratoire correspondent à des emplois à temps plein

Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers
- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022



Pour les principaux métiers de la branche, les offres d'emplois sont principalement des offres à temps plein. Toutefois, pour les livreurs en matériel médical, la part des offres à temps plein est moindre que pour les autres métiers (80 %).

PRINCIPAUX MÉTIERS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS DANS LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

478 offres d'emploi publiées en 2022 pour le métier de Technicien respiratoire dans les entreprises de la branche professionnelle.

Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers

- TEXTKERNEL-JOBFEED 2022

| | Nombre d'offres d'emploi publiées en 2022 | Compétences professionnelles recherchées | Compétences humaines recherchées | Niveau de formation | Salaire moyen proposé à l'embauche |
|---|---|---|--|---------------------|------------------------------------|
| Technicien Respiratoire | 478 | - Maintenance et Dépannage - Matériel Médical - Pédagogie | - Compétences Interpersonnelles - Sens du Service - Dynamisme | Non renseigné | 20 000 - 24 000 |
| Technicien Installateur de Matériel Médical Électronique | 457 | - Matériel Médical - Maintenance et Dépannage - Opérations de Stérilisation | - Compétences Interpersonnelles - Sens du Service - Sens de l'Organisation | Non renseigné | 20 000 - 22 000 |
| Infirmier Conseil | 435 | - Matériel Médical - Application des Normes d'Hygiène - Gestion des Pathologies | - Compétences Interpersonnelles - Motivation Personnelle - Réceptif | Bac+3 | 28 000 - 32 000 |
| Livreur en matériel médical | 283 | - Matériel Médical - Opérations de Stérilisation - Maintenance et Dépannage | - Compétences Interpersonnelles - Sens du Service - Motivation Personnelle | Non renseigné | 19 000 - 21 000 |
| Délégué Pharmaceutique | 276 | - Vente - Rapports KPI* - Fidélisation des Clients | - Compétences Interpersonnelles - Motivation Personnelle - Esprit d'Équipe | Bac+2/+3 | 22 000 - 30 000 |

* Indicateurs clés de performance

PROXIMITÉ ET ALTERNANCE

LES CONTRATS D'ALTERNANCE DÉBUTÉS EN 2022

Moins de 1 % des contrats en alternance au sein d'Opco EP concernent la branche

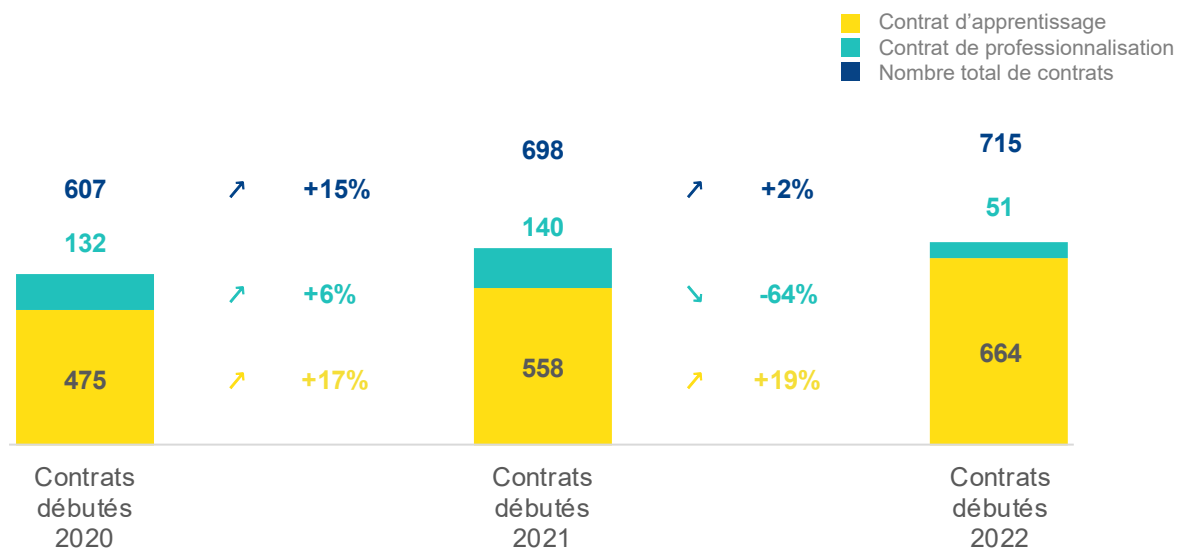
Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP
– Opco EP 2022



Moins de 1 % des contrats d'alternance débutés en 2022 dans des entreprises relevant du champ d'Opco EP concernaient des établissements de la branche professionnelle Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques.

+2 % de contrats en alternance au sein de la branche entre 2021 et 2022

Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif
– Opco EP 2022

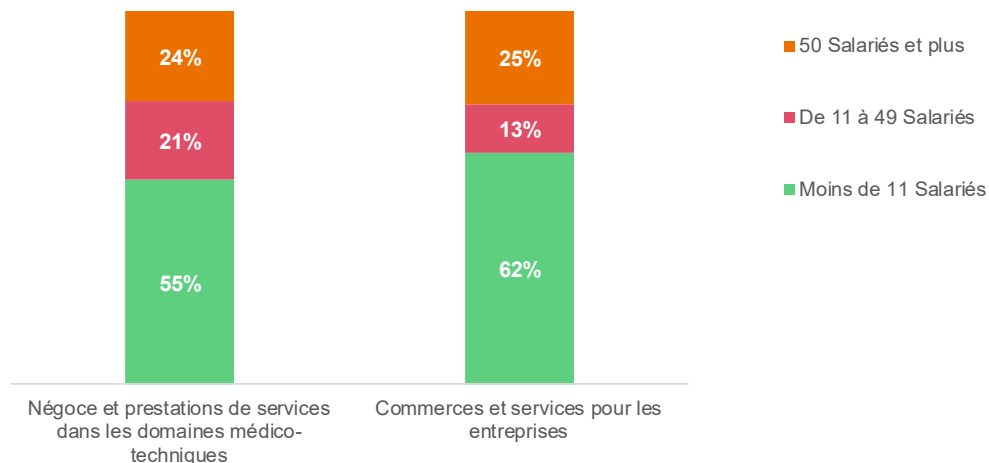


Au sein de la branche, en 2022, 715 contrats d'alternance ont débuté. Parmi ces contrats, 664 étaient des contrats d'apprentissage (soit +19 % par rapport à 2021) et 51 des contrats de professionnalisation (soit -64 % par rapport à 2021).

LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS D'ALTERNANCE SIGNÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE

55 % des contrats sont signés avec des TPE de moins de 11 salariés

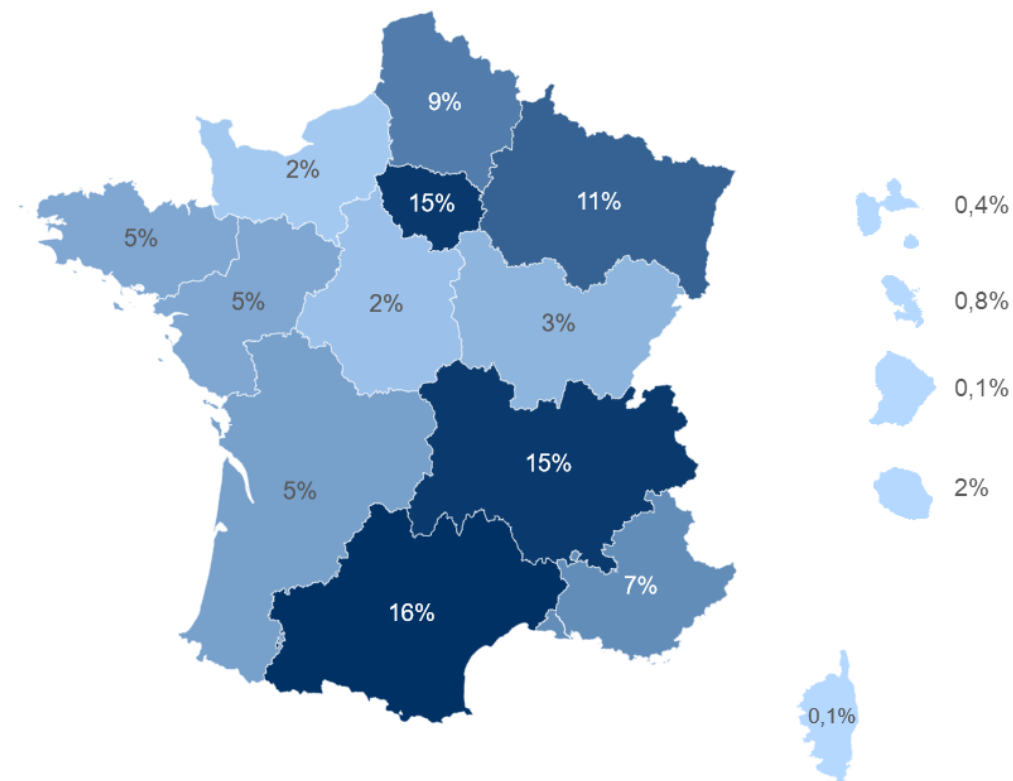
Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise – Opco EP 2022



Dans la branche, plus de la moitié des contrats d'alternance (55 %) ont débuté dans des établissements de moins de 11 salariés. La part des contrats débutés dans les entreprises de 11 à 49 salariés est un peu plus importante dans la branche que dans les activités Commerces et services pour les entreprises (21 % contre 13 %).

16 % des contrats se concentrent dans la région Occitanie

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur – Opco EP 2022



Les régions Occitanie, Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes sont celles qui regroupent le plus de contrats d'alternance dans la branche (près de 15 % chacune).

LES ÉVOLUTIONS DES CONTRATS PAR RÉGION

16 % des contrats d'alternance se concentrent dans la région Occitanie où ils ont progressé de 15 % entre 2020 et 2022

Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur depuis 2020 avec les évolutions

– Opco EP 2022

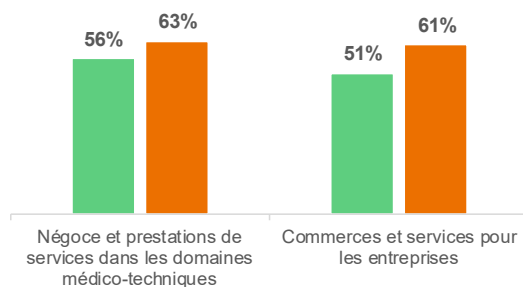
| | 2020 | | | 2021 | | | 2022 | | | Évolutions 2020/2022 | | |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|---|---|---|
| | Contrat d'apprentissage 2020 | Contrat de professionnalisation 2020 | Ensemble des contrats 2020 | Contrat d'apprentissage 2021 | Contrat de professionnalisation 2021 | Ensemble des contrats 2021 | Contrat d'apprentissage 2022 | Contrat de professionnalisation 2022 | Ensemble des contrats 2022 | Évolution 2020/2022 Contrat d'apprentissage | Évolution 2020/2022 Contrat de professionnalisation | Évolution 2020/2022 Ensemble des contrats |
| AUVERGNE-RHONE-ALPES | 81 | 18 | 99 | 98 | 21 | 119 | 105 | 3 | 108 | +30% | -83% | +9% |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE | 18 | 13 | 31 | 14 | 1 | 15 | 22 | 3 | 25 | +22% | -77% | -19% |
| BRETAGNE | 29 | 1 | 30 | 29 | 2 | 31 | 30 | 4 | 34 | +3% | +300% | +13% |
| CENTRE-VAL DE LOIRE | 13 | 1 | 14 | 13 | 5 | 18 | 16 | 1 | 17 | +23% | +0% | +21% |
| CORSE | 3 | | 3 | 1 | | 1 | | 1 | 1 | -100% | | -67% |
| GRAND EST | 34 | 6 | 40 | 34 | 3 | 37 | 76 | 5 | 81 | +124% | -17% | +103% |
| GUADELOUPE | 7 | | 7 | 11 | | 11 | 3 | | 3 | -57% | | -57% |
| GUYANE | 1 | | 1 | 1 | | 1 | 1 | | 1 | +0% | | +0% |
| HAUTS DE FRANCE | 39 | 16 | 55 | 53 | 9 | 62 | 62 | 1 | 63 | +59% | -94% | +15% |
| ILE-DE-FRANCE | 78 | 11 | 89 | 100 | 24 | 124 | 104 | 5 | 109 | +33% | -55% | +22% |
| LA REUNION | 10 | 2 | 12 | 8 | | 8 | 11 | 6 | 17 | +10% | +200% | +42% |
| MARTINIQUE | 3 | | 3 | 7 | | 7 | 5 | 1 | 6 | +67% | | +100% |
| NORMANDIE | 8 | 5 | 13 | 14 | 5 | 19 | 8 | 3 | 11 | +0% | -40% | -15% |
| NOUVELLE-AQUITAINE | 19 | 6 | 25 | 48 | 10 | 58 | 38 | 1 | 39 | +100% | -83% | +56% |
| OCCITANIE | 66 | 33 | 99 | 69 | 42 | 111 | 107 | 7 | 114 | +62% | -79% | +15% |
| PAYS DE LA LOIRE | 22 | 11 | 33 | 23 | 2 | 25 | 27 | 7 | 34 | +23% | -36% | +3% |
| PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR | 44 | 9 | 53 | 35 | 16 | 51 | 49 | 3 | 52 | +11% | -67% | -2% |
| Total France entière | 475 | 132 | 607 | 558 | 140 | 698 | 664 | 51 | 715 | +40% | -61% | +18% |

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ALTERNANTS DE LA BRANCHE

56 % des signataires de contrats d'apprentissage sont des femmes

Part des femmes parmi les alternants
- Opco EP 2022

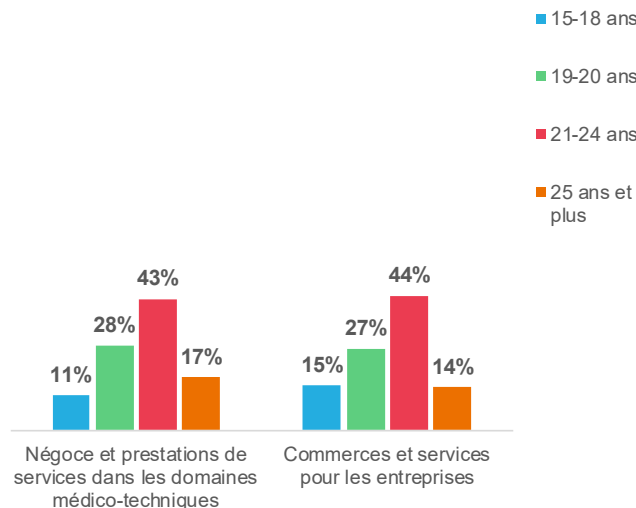
- Femmes signataires de contrats d'apprentissage
- Femmes signataires de contrats de professionnalisation



Dans la branche professionnelle, les alternants sont majoritairement des femmes: elles représentent 56 % des signataires de contrats d'apprentissage et 63 % des contrats de professionnalisation, un peu plus que dans les activités Commerces et services pour les entreprises (51 % et 61 %).

43 % sont âgés de 21 à 24 ans

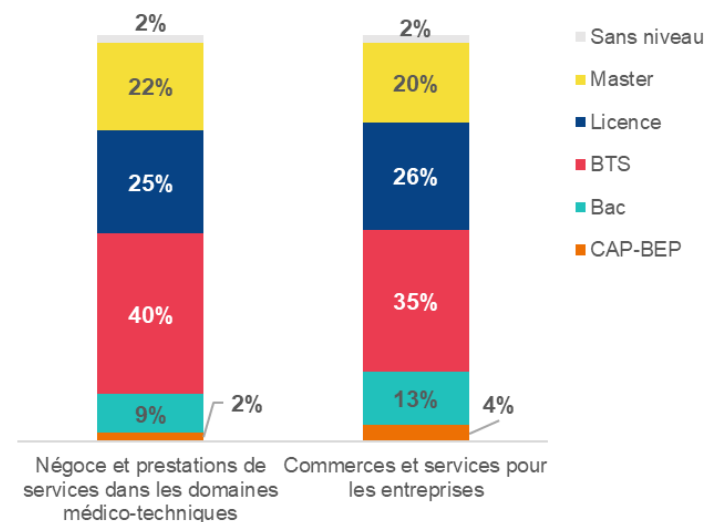
Répartition des alternants selon leur âge
- Opco EP 2022



43 % des alternants de la branche professionnelle ont entre 21 et 24 ans, une part proche de celle des alternants des activités Commerces et services pour les entreprises. Les alternants âgés de 25 ans et plus y sont davantage représentés (17 % vs 14 %).

40 % préparent un diplôme de niveau BTS

Répartition des alternants selon le niveau de diplôme
- Opco EP 2022



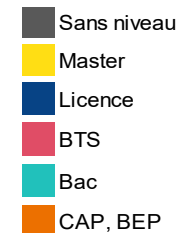
Le profil des diplômes préparé par les alternants de la branche diffère un peu de ceux des activités Commerces et services pour les entreprises. Le premier niveau de diplôme préparé en alternance dans la branche est le BTS avec quatre alternants sur dix (+5 points).

PRINCIPALES FORMATIONS PRÉPARÉES EN ALTERNANCE DANS LA BRANCHE

Les deux principales formations préparées par les alternants sont des formations de Négociation et digitalisation de la relation client et Management des unités commerciales.

Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée
– Opcv EP 2022

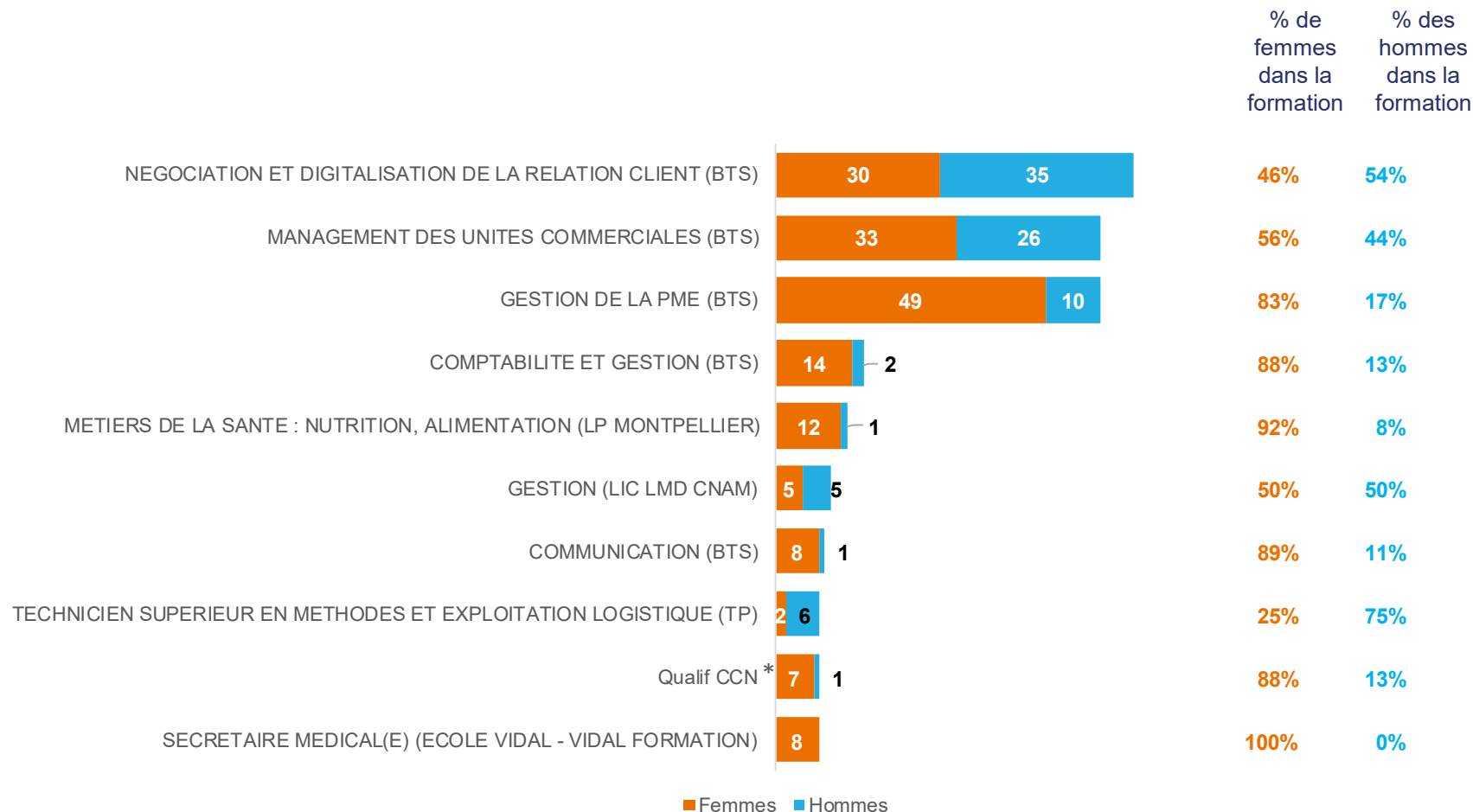
| | Évolution 2021/2022 | Évolution 2021/2022 | |
|--|---------------------|---------------------|---------|
| | | En volume | En % |
| NEGOCIATION ET DIGITALISATION DE LA RELATION CLIENT (BTS) | 65 | +19 | +41% |
| MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (BTS) | 59 | +15 | +34% |
| GESTION DE LA PME (BTS) | 59 | +16 | +37% |
| COMPTABILITE ET GESTION (BTS) | 16 | +7 | +78% |
| METIERS DE LA SANTE : NUTRITION, ALIMENTATION (LP MONTPELLIER) | 13 | +3 | +30% |
| GESTION (LIC LMD CNAM) | 10 | +3 | +43% |
| COMMUNICATION (BTS) | 9 | +7 | +350% |
| Qualif CCN* | 8 | +8 | Nouveau |
| TECHNICIEN SUPERIEUR EN METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE (TP) | 8 | +3 | +60% |
| SECRETAIRE MEDICAL(E) (ECOLE VIDAL - VIDAL FORMATION) | 8 | +7 | +700% |
| INGENIERIE DE LA SANTE | 8 | +1 | +14% |
| COMMERCE (BAC PRO) | 8 | -1 | -11% |
| MANAGER OPERATIONNEL D'ACTIVITES (ASCENCIA PARIS LA DEFENSE) | 8 | +8 | Nouveau |
| SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE (BTS) | 7 | -3 | -30% |
| NEGOCIATEUR TECHNICO-COMMERCIAL (TP) | 7 | +7 | Nouveau |



RÉPARTITION FEMME/HOMME DES PRINCIPALES FORMATIONS DE LA BRANCHE

54 % et 44 % des alternants des deux principales formations sont des hommes

Répartition femmes/hommes pour les principales formations
– Opco EP 2022



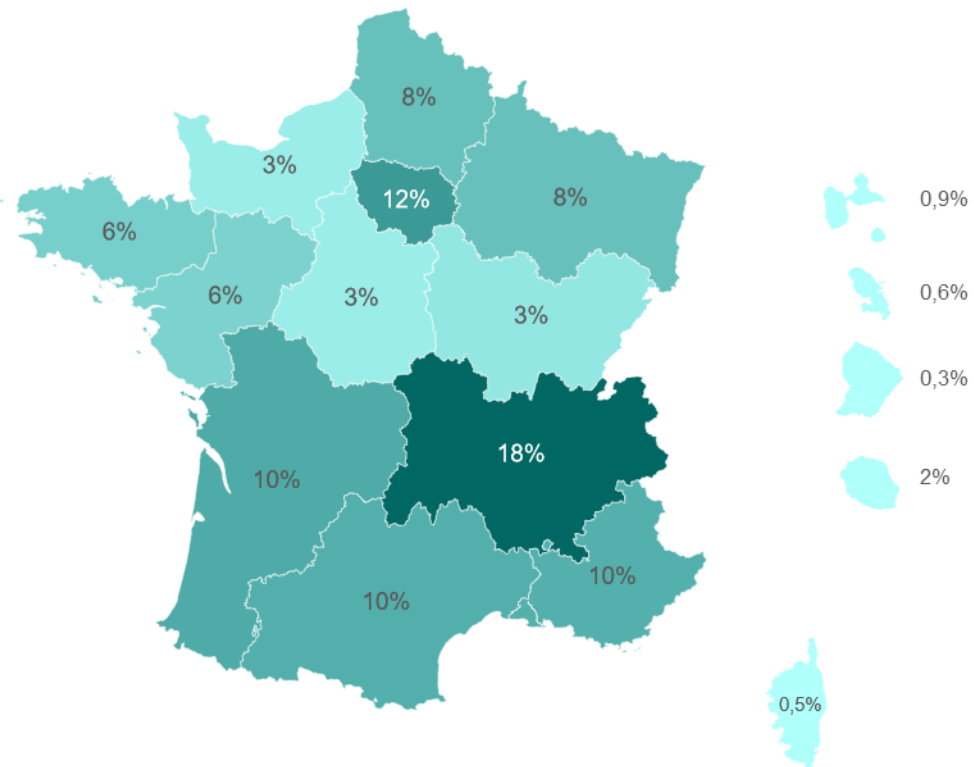


PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION¹ DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

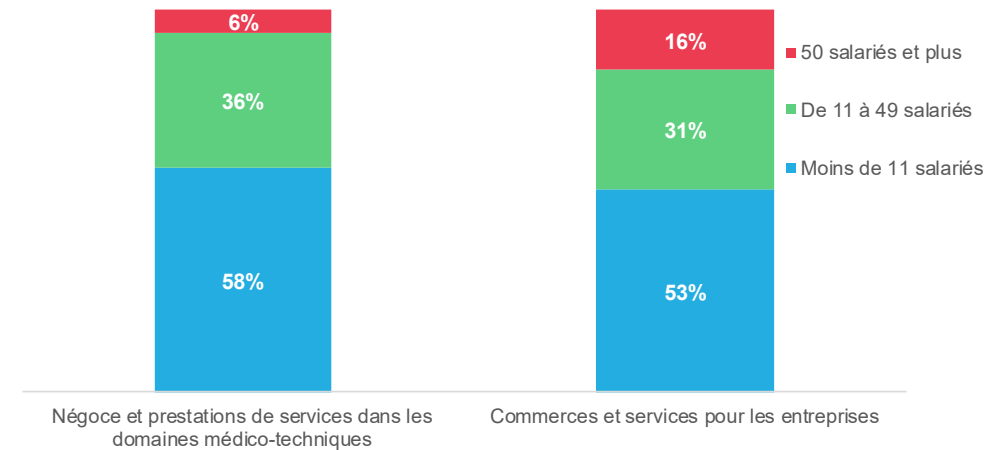
18 % des actions de formation se concentrent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise
– Opco EP 2022



58 % se concentrent dans des TPE de moins de 11 postes

Répartition des actions de formation selon la taille de l'entreprise
– Opco EP 2022



En 2022, 1 701 actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.) ont été réalisées dans les établissements de la branche professionnelle. Parmi ces actions, 18 % se concentrent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les deux formations les plus suivies concernent la formation métier médico technique et la formation prestataire de service et distributeur de matériels (PSDM).

¹ Précision méthodologique : Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences, etc.). Ces données portent sur le nombre d'actions de formation.



PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

CRÉATION D'UNE CERTIFICATION D'INTERVENANT MÉDICO-TECHNIQUE À DOMICILE DANS LES DOMAINES DU MAINTIEN À DOMICILE ET DE L'ASSISTANCE RESPIRATOIRE

Le secteur médico-technique connaît de fortes évolutions technologiques, réglementaires et sociétales sur un marché de plus en plus concentré et concurrentiel. De nouvelles activités sont en développement : l'augmentation et la diversification des prestations à domicile (dialyse, chimiothérapie), l'élargissement des gammes de produit et des services et l'augmentation des dispositifs de télé-suivi ou de télé-observance.

Face à ces enjeux, la filière manque d'attractivité et peine à recruter les profils de plus en plus qualifiés dont elle a besoin. Les offres de formation ne répondent pas pleinement aux objectifs terrain de la filière et l'apprentissage des métiers se fait principalement directement au sein des entreprises, et les salariés expriment un fort besoin de reconnaissance de leur savoir-faire.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les épisodes de fortes chaleurs et la pollution environnementale peuvent augmenter la demande de soins, générant pour la branche professionnelle une hausse de l'utilisation d'équipements médico-techniques (maladies respiratoires, lits médicalisés, etc.) et des demandes de prestations de services auprès des métiers d'assistance médico-technique.

Plus largement, ce sont l'ensemble des métiers de la branche qui sont amenés à évoluer. L'augmentation des prestations de services générera davantage de déplacements. Des profils formés aux spécialités du numérique pourront être sollicités dans l'intégration de solutions d'optimisation de ces déplacements. Des profils spécialisés dans l'intelligence artificielle permettraient aussi de développer une activité de télésuivi et de télésurveillance, contribuant ainsi aussi à l'optimisation des déplacements. Les acheteurs, quant à eux, pourront de plus en plus être incités à adopter des produits moins énergivores et plus responsables. Enfin, des techniciens dans la maintenance pourraient être mobilisés afin de favoriser la recyclabilité des équipements.

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

SENSIBILISER LES ENTREPRISES À LA DÉMARCHE GPEC

Le domaine d'activité des entreprises de la branche professionnelle est en forte croissance. Cette dernière est liée à la fois au développement des nouvelles technologies et au vieillissement de la population. De ce fait, la progression du nombre d'entreprises et de salariés de la branche nécessite une sensibilisation en matière de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences afin de fidéliser les salariés et de les accompagner dans les évolutions métier.

ACCOMPAGNER DES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION DIGITALE

Les métiers de la branche sont touchés par de fortes évolutions technologiques, réglementaires et sociétales. L'augmentation et la diversification des prestations à domicile ainsi que l'élargissement des gammes des produits et services demandent une formation notamment pour les salariés dans la tranche 35/46 ans dont le métier est amené à se transformer avec le digital.

TRAVAILLER SUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA BRANCHE

La croissance des effectifs, l'évolution des besoins en compétences va nécessiter un accompagnement renforcé auprès des fonction RH afin de pouvoir accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences mais également attirer des nouveaux candidats sur les métiers en tension.

MÉTHODOLOGIE ET SOURCE DE DONNÉES

RESSOURCES DOCUMENTAIRES SUR LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

- Analyse des effets de la transition écologique et énergétique pour les entreprises du Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques, Opco EP, 2024.
- Rapport d'activité de la branche, 2020.
- Cartographie des métiers de la Branche du négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques, 2017.

RÉPARTITION¹ DES BRANCHES PROFESSIONNELLES DU PÉRIMÈTRE OPCO EP PAR ACTIVITÉ

Activités libérales

- Avocats (personnel)
- Avocats (salariés)
- Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et personnel salarié – non-avocat
- Cabinets dentaires
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- Entreprises d'architecture
- Greffes des tribunaux de commerce
- Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des huissiers de justice
- Pharmacie d'officine
- Vétérinaires (praticiens)
- Vétérinaires (salariés)

Activités de commerce et services aux entreprises

- Assainissement et maintenance industrielle
- Désinfection, désinsectisation, dératisation (3D)
- Entreprises du froid, des cuisines professionnelles et du conditionnement de l'air
- Immobilier
- Maintenance des matériels (SDLM)
- Mareyage
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Promotion immobilière
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- Répartition pharmaceutique
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales

Activités artisanales

- Boucherie
- Boulangerie-pâtisserie
- Charcuterie de détail
- Coiffure
- Confiserie, chocolaterie, biscuiterie
- Entreprises de logistique de communication écrite directe
- Esthétique, cosmétique
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Imprimerie de labeur et Industries graphiques
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Pâtisserie
- Poissonnerie
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Sérigraphie et activité connexes
- Taxis

Activités de commerce et services aux particuliers

- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Détaillants en chaussures
- Entreprises de services à la personne
- Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Librairie
- Services funéraires
- Structures associatives cynégétiques (Chasse)

Entreprises non couvertes par une convention collective

Activités de particuliers employeurs

MÉTHODE

| THÉMATIQUE | INDICATEURS | Page | SOURCE | ANNÉE | NOMENCLATURE | PÉRIMÈTRE |
|---|---|------|---|-------|------------------|---|
| PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE | Entreprises de la Branche Professionnelle | 5 | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement*** |
| | Établissements employeurs de la Branche Professionnelle | 5 | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement*** |
| | Salariés de la Branche Professionnelle | 5 | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Convention collective applicable déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement*** |
| | Alternants de la Branche Professionnelle | 5 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche*** |
| | Développement des compétences de la Branche Professionnelle | 5 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022*** |
| | Chiffres clés de la branche professionnelle | 6 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Ensemble des entreprises de la branche professionnelle selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN. |
| | Chiffres clés tous secteurs d'activité confondus | 6 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Ensemble des entreprises françaises appliquant ou non une convention collective selon la Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |

MÉTHODE

| THÉMATIQUE | INDICATEURS | Page | SOURCE | ANNÉE | NOMENCLATURE | PÉRIMÈTRE |
|--|---|-----------------------------|---|-----------------|--|--|
| CONTEXTE DE LA BRANCHE | % Poids de la branche professionnelle dans le Naf en 2020 / % Poids du Naf dans la branche professionnelle en 2020 | 8 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Répartition des établissements et des salariés de la branche par secteur d'activité (code NAF) / Répartition des établissements et des salariés selon le code APE | 9 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Évolution du nombre d'établissements dans la branche professionnelle / Répartition des établissements selon le code APE | 10 | Nombre d'établissements employeurs du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i> | N-1 | Code NAF | Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement |
| | | | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Évolution du nombre de salariés dans la branche professionnelle / Répartition des salariés selon la taille de l'établissement employeur | 11 | Nombre d'effectifs salariés du secteur privé, par APE (2006-2022) - <i>Open data URSSAF 2022</i> | N-1 | Code NAF | Code NAF déclarée à l'URSSAF par l'entreprise ou établissement |
| | | | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la région | 12 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN | |

MÉTHODE

| THÉMATIQUE | INDICATEURS | Page | SOURCE | ANNÉE | NOMENCLATURE | PÉRIMÈTRE |
|------------|---|------|---|-------|-----------------|--|
| EMPLOI | Répartition des salariés selon le sexe / l'âge / par PCS | 14 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Répartition des salariés par type de contrat / temps de travail | 15 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Répartition des salariés de la branche par métier (nomenclature PCS) | 16 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Volumes de sinistralité par les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle | 17 | Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 | N-2 | CODE NAF | Répartition des effectifs de salariés par sinistralité pour chaque code NAF |
| | Principales catégories de syndromes des maladies professionnelles dans les principaux secteurs d'activité de la branche professionnelle | 18 | Statistiques sur la sinistralité de l'année 2021 | N-2 | CODE NAF | Répartition des maladies professionnelles pour chaque code NAF |
| | Répartition des salariés selon les PCS, le sexe, le salaire moyen et l'écart salarial | 19 | Base tous salariés DSN 2020 et DARES - Les portraits statistiques de branches professionnelles 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |
| | Pyramide des âges des salariés de la branche professionnelle / par métier (nomenclature PCS) selon le sexe | 20 | Base tous salariés DSN 2020 | N-3 | IDCC Appliqué** | Convention Collective réellement appliquée dans l'entreprise ou établissement déclarée dans la DSN |

MÉTHODE

| THÉMATIQUE | INDICATEURS | Page | SOURCE | ANNÉE | NOMENCLATURE | PÉRIMÈTRE |
|--------------------------------|--|------|-------------------------|-------|------------------|---|
| PROXIMITÉ ET MARCHÉ DU TRAVAIL | Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé / Répartition des offres d'emploi selon le type de contrat proposé par principaux métiers | 22 | TEXTKERNEL-JOBFEED 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed *** |
| | Répartition des offres d'emploi selon les possibilités de temps de travail proposées / les possibilités de temps de travail proposées par principaux métiers | 23 | TEXTKERNEL-JOBFEED 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed *** |
| | Principales compétences recherchées, niveau de formation, salaire moyen d'offres d'emploi selon les principaux métiers | 24 | TEXTKERNEL-JOBFEED 2022 | N-1 | IDCC Applicable* | Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au SIRET rapprochement de la base de données Collecte URSSAF 2023 – Masse salariale 2022 au niveau des SIREN avec la base de données de Jobfeed *** |

MÉTHODE

| THÉMATIQUE | INDICATEURS | Page | SOURCE | ANNÉE | NOMENCLATURE | PÉRIMÈTRE |
|---|---|------|--------------|-------|--------------|--|
| PROXIMITÉ ET ALTERNANCE | Poids des contrats d'alternance de la branche professionnelle au sein d'Opco EP / Évolution du volume des contrats d'alternance de la branche professionnelle selon le type de dispositif | 26 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| | Répartition des contrats d'alternance selon la taille de l'entreprise / la région de localisation de l'employeur | 27 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| | Répartition des contrats d'alternance selon la région de localisation de l'employeur | 28 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| | Part des femmes parmi les alternants / répartition des alternants selon l'âge /le niveau de diplôme | 29 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| | Répartition des contrats d'alternance selon la formation préparée | 30 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| | Répartition femmes/hommes des principales formations | 31 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Contrats exécutés entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022 au sein des entreprises de la branche *** |
| PROXIMITÉ ET ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES | Répartition des actions de formation selon la région de l'entreprise / la taille de l'entreprise | 32 | Opco EP 2022 | N-1 | IDCC | Actions de formation individuelles ou collectives (tous types de financement : versement volontaire, plan de développement des compétences etc.) Engagées entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2022*** |



www.opcoep.fr